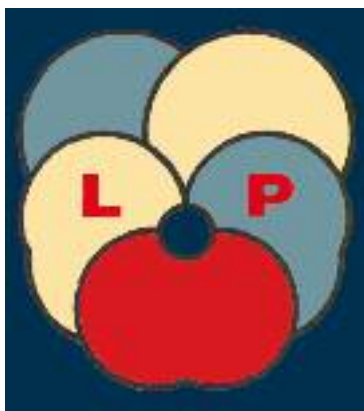


La Libre Pensée militante

Organe de la Fédération Nationale de la Libre Pensée
et d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France



EDITO

Voici notre second bulletin intérieur pour un congrès en absentiel si vous me permettez ce néologisme qui s'est d'ailleurs instauré dans les médias en ces temps de déconfinement incertain. Vous le trouverez peut-être un peu aride, mais sa lecture attentive est plus que jamais nécessaire dans une rencontre électronique où la démocratie ne peut naître que de l'information. Vous y trouverez donc des rapports complémentaires sur des domaines habituellement débattus dans les assemblées générales d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France (ESLPF) et de la Fédération des Monuments (FNL) Nous y publions également les comptes de la Fédération Nationale mis à jour et plusieurs contributions pour le congrès. Ces informations sont essentielles pour déterminer le

vote des fédérations par le truchement de leurs délégués désignés.

C'est donc, chers camarades, un effort supplémentaire de lecture que je vous demande, au nom de la Fédération Nationale. Je sais que vous en avez déjà consenti d'importants, mais je sais aussi que la vigilance scrupuleuse des libres penseurs fera que nos fédérations s'exprimeront, et que notre congrès d'août aura sa pleine validité. Je vous en remercie par avance.

Le Président

Jean-Sébastien PIERRE

Rappel

Afin de permettre aux Fédérations et Groupements affiliés de pouvoir s'exprimer avant le vote sur les rapports nationaux, sur les candidats aux instances nationales, sur les modifications statutaires et sur les motions proposées, chaque Fédération départementale pourra faire parvenir pour publication dans la *LPM13ter* (uniquement numérique et qui sera diffusé tout début août) un texte de **5 000 signes** (espaces compris). Il n'y aura qu'un texte publié par Fédération. Il faudra que ce texte soit envoyé à C.eyschen-VP@fnlp.fr **AVANT LE 31 JUILLET 2020**. De même, les membres de la **CAN** désirant déposer un texte pour le débat, pourront le faire dans les mêmes conditions.

La Libre Pensée militante
Bulletin semestriel (mai - octobre)

Editeurs : Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France (Association Loi 1901) et la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** (Association Loi 1901)

10/12 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris
Tél. : 01.46.34.01.88 / 01.46.34.21.50 / e-mails : entraidelp@wanadoo.fr / libre.pensee@wanadoo.fr

Directeur de publication : Jean-Sébastien Pierre - **Rédacteur en chef** : Henri Huille -
Rédacteur en chef adjoint : Roger Lepeix - **Secrétaire de rédaction** : Astrid Bardet
Imprimé par : Bialec - 23 allée des Grands Pâquis - CS 70094 54183 Heillecourt Cedex - **Dépôt légal** : mai 2020

Erratum

Il fallait lire dans le Rapport d'activité les choses suivantes sur le développement durable :

« Nous proposons que la Libre Pensée agisse sur trois aspects :

1- Défendre à tout prix la libre recherche en sciences. Il n'est pas tolérable que des dogmes politiques, scientifiques, économiques imposent des limites à la science. Sans nous prononcer sur tel ou tel conception et analyse, nous ne sommes pas une organisation scientifique, nous sommes une organisation rationaliste. Défendre la raison, c'est refuser les préétablis, où le concept précède la preuve. C'est l'application du principe de liberté de conscience rapporté à la recherche scientifique.

2- Faire de la question de la lutte contre la décroissance, conception réactionnaire et rétrograde, notre cheval de bataille. Qu'est-ce que la décroissance : « *La décroissance est un concept à la fois politique, économique et social, né dans les années 1970 et selon lequel la croissance économique apporte plus de nuisances que de bienfaits à l'Humanité.*

*Selon les acteurs du mouvement de la décroissance, le processus d'industrialisation a trois conséquences négatives : des **dysfonctionnements de l'économie** (chômage de masse, précarité, etc.), **l'aliénation au travail** (stress, harcèlement moral, multiplication des accidents, etc.) et **la pollution**, responsable de la détérioration des écosystèmes et de la disparition de milliers d'espèces animales. L'action de l'homme sur la planète a fait entrer celle-ci dans ce que certains scientifiques considèrent comme une nouvelle époque géologique, appelée **l'Anthropocène** (qui aurait succédé à l'**Holocène**), et cette action menacerait l'espèce humaine elle-même. L'objectif de la décroissance est de cesser de faire de la croissance un objectif. » (Wikipedia) »*

Un mastic a rendu incompréhensible le texte.

Hommage aux Camarades décédés

(2ème Liste)

- **Agier Micheline** de la Libre Pensée de Dordogne
- **Bonnet-Rogers Mireille** de La Libre Pensée de la Loire
- **Gonthier Gérard** de la Libre Pensée des Hautes-Alpes
- **Vacher Julien** de la Libre Pensée de la Loire
- **Lespinas Henri** de la Libre Pensée de l'Essonne
- **Leibrand Martial** de la Libre Pensée de l'Essonne
- **Lefebvre Louis** de la Libre Pensée de l'Essonne

Comptabilité FNLP

BILAN - ACTIF

001100 - ASSOC FEDERATION NAT LIBRE PENSEUR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains		3 811,23	-3 811,23	
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	67 462,62	34 065,67	33 396,95	33 396,95
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				-3 811,23
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	67 462,62	37 876,90	29 585,72	29 585,72
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	16 609,43		16 609,43	15 569,03
Avances et acomptes versés sur commandes	891,00		891,00	
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				66 763,50
Autres	7 094,75		7 094,75	32 633,46
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	67 487,29		67 487,29	50 049,47
Charges constatées d'avance (3)				2 483,99
TOTAL (III)	92 082,47		92 082,47	167 499,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	159 545,09	37 876,90	121 668,19	197 085,17
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

Comptabilité FNLP

BILAN - PASSIF

001100 - ASSOC FEDERATION NAT LIBRE PENSEUR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	45 865,52	45 865,52
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	52 004,95	60 894,87
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 082,04	-8 889,92
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	101 952,51	97 870,47
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (I)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	310,70	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 799,35	
Dettes fiscales et sociales	11 136,89	13 424,54
Redevables créditeurs	4 700,00	570,50
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 768,74	80 993,66
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		4 226,00
TOTAL (V)	19 715,68	99 214,70
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	121 668,19	197 085,17
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	19 715,68	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

001100 - ASSOC FEDERATION NAT LIBRE PENSEUR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	74 605,05	79 952,84
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations	150 807,76	142 967,00
Autres produits (hors cotisations)	11 957,35	6 414,72
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	237 370,16	229 334,56
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
Achats de marchandises	1 869,01	
Variation de stocks de marchandises	-1 040,40	
Achats de matières premières et de fournitures	342,50	
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	21 774,42	22 630,10
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	109 896,34	113 240,89
Impôts, taxes et versements assimilés	37,68	
Salaires et traitements	70 936,61	74 940,67
Charges sociales	31 086,24	38 904,24
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		613,57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	876,28	165,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	235 778,68	250 494,47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	1 591,48	-21 159,91
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	108,79	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	108,79	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	108,79	

COMPTE DE RÉSULTAT

001100 - ASSOC FEDERATION NAT LIBRE PENSEUR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 554,77	12 420,24
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 554,77	12 420,24
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	173,00	150,25
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	173,00	150,25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	2 381,77	12 269,99
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	4 082,04	-8 889,92
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	240 033,72	241 754,80
TOTAL DES CHARGES	235 951,68	250 644,72
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	4 082,04	-8 889,92
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	4 082,04	-8 889,92
<i>* Y compris :</i>		
<i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	212,50	355,89
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	173,00	150,25
(3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	2 381,77	12 269,99

Rapport sur la Gestion 2019/2020 d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France.

Les éléments épars et provisoires déjà publiés sur l'exercice écoulé doivent être complétés et affinés par l'analyse des résultats établis le 9 juin par notre prestataire, le cabinet Gentili.

Les tendances :

Nos ressources.

Les cotisations ordinaires et celles des membres bienfaiteurs.

Nous avons (et nous avons) un objectif de 50 membres bienfaiteurs, de façon à équilibrer (ou presque), nos dépenses de fonctionnement (hors immeubles et frais liés aux legs) Les efforts faits ont commencé à payer, notamment à la suite de notre AG d'Alizay, mais, cela ne suffit pas pour modifier sensiblement la tendance sur l'exercice, mais nous avons désormais 17 membres bienfaiteurs avec un engagement annuel de près de 4800,00€ sur un exercice complet (2360€ sur l'exercice clos au 31/03) , et malgré le coup de frein brutal de la mi-mars, notre objectif d'atteindre, dans un délai raisonnable l'équilibre recherché est plus que jamais crédible. Mais il nous faut au moins doubler le nombre actuel. Le site internet et le déploiement à l'occasion des activités de la Libre pensée (avec le petit livre d'hommage à Anne Sautereau) devraient nous y aider.

Le plan quadriennal de mise à niveau des cotisations ordinaires, aujourd'hui terminé, mais dont les effets se poursuivront sur l'exercice 2020/2021, a fait passer celles-ci de 6784€ en 2016 à 9800€.

Le total avec les bienfaiteurs est, compte tenu du décalage des exercices de 12394€,

Les legs.

Nous avons enregistré le produit de la vente de la maison de Plouezec, dans les Côtes d'Armor (legs Lascours), qui grâce à la réactivité de notre ami Edouard Lemoigne a pu enfin nous être dévolue puis vendue, nonobstant de longues péripéties notariales (près de cinq ans). Qui plus est, cette vente a été bien négociée.

Nous n'avons pu, en revanche, bénéficier durant cet exercice du produit du legs de Marie-Thérèse Châlons (Maine-et-Loire), le rendez-vous chez le notaire ayant été annulé in extrémis, du fait de la crise sanitaire.

Enfin, il reste quelques incertitudes mineures sur le solde de la succession d'Anne Sautereau (nous avons perçu 25000€), en plus du garage à vendre (14000€), qui s'est révélé plus encombré que prévu ; il faudra un nouveau voyage pour le mettre en état.

Il n'y a pas d'autre legs en cours.

Les dons sont anecdotiques, mais pourraient être dynamisés par le site internet (avec plugin de versement direct), qui sera prochainement mis en ligne,

Limoges.

Nous avons dû reprendre à zéro, avec le concours d'une nouvelle avocate tout le dossier de la demande de levée de la clause d'inaliénabilité. Une intéressante étude a été produite. Le CA en débattrà. En tout état de cause, nous n'avons pu inscrire de recette pour l'exercice écoulé et il en sera vraisemblablement de même pour l'exercice à venir.

Les produits d'exploitation sont de 37714,87 €

Nos emplois

Là encore le budget adopté à Alizay donnait une visibilité correcte.

La bienfaisance

Nous avons prévu un budget de 25 000€, nous en sommes très proches (24540). Cela signifie que nous maîtrisons notre action en faveur de nos ayants droits, cela signifie aussi que nos antennes locales n'ont guère prospecté pour déceler les besoins.

Les aides accordées par convention à des associations d'aide à l'école publique au Sénégal et au Liban sont stables à 2500,00€.

Frais de déplacement et de réception.

Frais de l'AG d'Alizay inclus, nous en sommes à 11283€. Le budget prévoyait 14 000€.

Immeubles.

Le ravalement de la façade du 10 est terminé, il n'y a pas eu de mauvaise surprise. 15000€ avaient été budgétés sur cet exercice pour l'ensemble des travaux. Nous n'avons en réalité engagé que 9180,00 pour le solde des travaux de la façade du 10, rue des Fossés St Jacques. Le dégât des eaux de l'année 2019 est désormais en défense et recours auprès de notre assureur MMA. Il nous a déjà coûté près de 1700,00 de frais de serrurerie pour la porte blindée.

Les travaux d'étanchéité prévus à Limoges ont été différé du fait du confinement... mais pas les infiltrations. Les dégâts sont à évaluer et à réparer.

Personnel.

Sur l'exercice, le montant a été stable (pas d'augmentations de salaire), le total représente, charges comprises, un peu moins de 5000,00 €

Le total des charges d'exploitation est de 105584,78€.

Résultat

Compte tenu de la vente réalisée de la maison de Plouezec (Legs Lascours) pour un montant de 162500€, le résultat de l'exercice est un résultat positif de 87254,30 € que nous proposerons à l'Assemblée générale ordinaire de reporter à nouveau.

Notre situation de trésorerie de début d'exercice est de 286 985,00 €, le legs de MT Châlons et le solde du legs d'Anne Sautereau devraient être réalisés dans les prochains mois. Ce qui nous assurera une visibilité de 5 ans environ (plus proche de 6 ans, toutes choses égales par ailleurs, si nous atteignons notre objectif en termes de membres bienfaiteurs).

Le président
Roger LEPEIX

Le vice-président
Jean Sébastien PIERRE

Entraide & Solidarité		BILAN ACTIF				
Période du 01/04/2019 au 31/03/2020		Présenté en Euros				
ACTIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	6 640,48	4 758,00	1 881,48	0,22		
Concessions, brevets, droits similaires	539,00	539,00				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	634 412,18	172 432,06	461 980,12	54,53	459 008,62	48,24
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	135 037,47	76 178,29	58 859,18	6,99	70 863,92	9,37
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	4 300,00		4 300,00	0,51	3 220,00	0,43
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	780 929,13	253 908,35	527 020,78	62,22	543 087,54	71,83
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	26 363,11		26 363,11	3,13	19 864,56	2,63
Valeurs mobilières de placement	45,90		45,90	0,01	45,80	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	286 885,25		286 885,25	34,10	162 874,50	25,21
Charges constatées d'avance	1 192,87		1 192,87	0,14	163,75	0,02
TOTAL (II)	314 587,13		314 587,13	37,28	212 968,71	28,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 095 516,26	253 908,35	841 607,91	100,00	756 056,25	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	160 000,00	16,01	160 000,00	21,74
Ecart de réévaluation	51 409,24	6,11	51 409,24	0,90
Réserves				
Report à nouveau	535 890,12	63,67	602 488,44	79,81
Résultat de l'exercice	67 254,30	10,27	-66 598,32	-0,80
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
	TOTAL (I)	834 553,66	93,16	747 299,36
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	TOTAL (II)			
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
	TOTAL (III)			
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 370,00	0,64	7 062,14	0,90
Autres	1 684,25	0,20	1 694,75	0,02
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	7 054,25	0,84	8 756,89
Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL PASSIF	841 607,91	100,00	756 056,25
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	25 120,00		25 120,00	100,00	5 000,00	100,00	20 120	432,40	
Montants nets produits d'expl.	25 120,00		25 120,00	100,00	5 000,00	100,00	20 120	432,40	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations			12 394,87	49,34	9 081,13	181,65	3 313	35,48	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			200,00	0,80	1 403,20	28,06	-1 203	-25,73	
Reprise sur provisions, dépréciations					20 000,00	400,00	-20 000	-100,00	
Transfert de charges					167,89	3,34	-167	-100,00	
Sous-total des autres produits d'exploitation			12 594,87	50,14	30 651,72	613,05	-18 057	-59,90	
Total des produits d'exploitation (I)			37 714,87	100,14	35 651,72	713,05	2 063	5,74	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Excédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			624,21	1,65	718,80	14,26	94	13,30	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			624,21	1,65	718,80	14,26	-94	-13,30	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			162 500,00	430,26			162 500	445	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			162 500,00	430,26			162 500	445	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			200 839,08	700,52	36 370,52	727,40	164 469	452,21	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							-66 598,32	-100,00	
TOTAL GENERAL			200 839,08	700,52	102 968,84	N/S	97 871	95,05	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			2 848,60	11,24	2 299,69	45,93	549	23,66	
Services extérieurs			18 833,88	74,97	8 574,54	171,48	10 259	119,65	
Autres services extérieurs			53 790,09	214,13	53 431,22	N/S	359	0,67	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 235,60	12,66	3 177,60	60,54	58	1,60	
Salaires et traitements			3 775,58	15,02	3 870,71	77,40	95	2,44	
Charges sociales			1 154,77	4,58	1 502,56	30,34	-348	-23,15	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	21 946,35	67,00	21 862,62	437,24	04	0,34
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			250,00	5,00	-250	-100,00
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	105 584,78	402,00	94 968,84	193	10 616	
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIÈRES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	8 000,00	31,85	8 000,00	190,00		0,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	8 000,00	31,85	8 000,00	190,00		0,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	113 584,78	402,17	102 968,84	193	10 616	10,21
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	87 254,30	347,30			87 254	14,9
TOTAL GENERAL	200 839,08	749,47	102 968,84	193	97 871	95,05
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Fédération Nationale Laïque des Associations des Amis des Monuments pacifistes, républicains et anticléricaux

Projet résolution Congrès LP virtuel 2020

La Fédération Nationale Laïque des Associations des Amis des Monuments pacifistes, républicains et anticléricaux réunie en Assemblée Générale virtuelle dans le cadre du congrès national virtuel de la Fédération nationale de la Libre Pensée :

- Se félicite du succès considérable qu'a connu l'inauguration du monument aux fusillés pour l'exemple à Chauny dans l'Aisne le 6 avril 2019. En effet la matinée fut marquée par les prises de parole des autorités élues et en particulier par le discours du maire dont le contenu ne pouvait que rencontrer l'adhésion enthousiaste des libres penseurs. Et l'après-midi vit les responsables de la FNLP, des associations créées à son initiative (dont la FNL-M) et des associations amies unanimes dans l'hommage rendu aux Fusillés, au monument qui le matérialise et à l'artiste, son réalisateur.

Considérant

- Que jusqu'alors il a été très difficile de mesurer avec exactitude l'ampleur de la diffusion gratuite du livre *De Gentioux à Chauny* aux mairies, soit directement par une démarche « en présentiel », soit par des envois postaux accompagnés d'un courrier aux maires et aux conseils municipaux,
- Qu'en particulier les événements liés à la Pandémie de la covid-19 peuvent avoir eu comme conséquence que les démarches entreprises auparavant n'aient pas toutes fait l'objet d'un bref rapport ou d'un compte rendu auprès du président,
- Qu'indépendamment de cette circonstance exceptionnelle et de ses conséquences (période de confinement, puis de déconfinement limitant la liberté de déplacement) il est de l'ordre du possible que n'aient pas eu lieu un certain nombre des démarches prévues lors du congrès d'Alizay, prévues et en quelque sorte recommandées, à l'occasion de la remise des ouvrages gratuits aux militants des départements,
- Que par voie de conséquence, il soit à craindre que des ouvrages n'aient pas encore été tous remis aux intéressés,
- Que là où les remises de livres ont eu lieu et ont été portées à la connaissance du président, elles ont été de vrais succès (cf. rapport d'activité, que ce soit en Aveyron, en Creuse, dans le Rhône, en Allier, en Haute-Garonne, pour ne citer que les exemples les plus significatifs)...

1 - Décide d'inviter les fédérations de la Libre Pensée et/ou les associations laïques d'amis existantes à vérifier que les mairies concernées dans leurs départements respectifs ont bien été toutes visitées et se sont vu remettre au moins un exemplaire de l'ouvrage et, si cela n'a pas été effectué, de le faire de toute urgence, tant que cela conserve un sens,

2 - Demande de faire remonter au président les informations à ce sujet ainsi que les coupures de presse éventuelles d'articles de journalistes ou telle ou telle déclaration d'un élu local ou départementale, voire régionale, parues dans la presse, qui attesteraient de l'intérêt marqué pour notre initiative.

3 - Souhaite que s'élargisse le cercle des associations laïques afin d'amplifier l'assise et l'audience de la FNL-M.

Rappelle que ces associations issues de l'activité des libres-penseurs ne se confondent pas pour autant avec la Libre Pensée, en ce sens que les conditions d'adhésion à ces associations et de participation à leur activité ne procèdent pas des mêmes exigences de principe que celles de la Libre Pensée proprement dite (celles qui figurent sur la carte d'adhérent de la FNL)

4- Propose que soient élus 13 camarades comme membres du bureau, à savoir Nicole Aurigny (Aisne), Danielle Roy (Loire), Jacques Lachaise (Allier), Chantal Audion (Allier), Xavier Hyvert (Rhône), Régis Parayre (Creuse), Florence Thiburs-Benâtre (Haute-Garonne), Jean-Louis Bagault (Dordogne), Pierre Gueguen (Haute-Garonne), Olivier Poulet (Seine Maritime), Pierre Roy (Loire), Martine Agenais (Charente-Maritime), Pascal Costarella (Isère), sachant que cette liste est ouverte à d'autres candidatures qui se déclareraient, la seule contrainte étant celle d'un nombre impair de membres élus.

En particulier il serait souhaitable que soient, dans l'avenir, représentées au bureau de FNL-M, des associations fondées autour de grandes figures humanistes, républicaines ou libertaires, simplement mentionnées par une plaque, comme Anne et Eugène Bizeau, ou qui sont parfois dépourvues de toute forme d'hommage public matérialisé, mais mériteraient d'en avoir une (à ma connaissance, Gracchus Babeuf est dans ce cas) ... Enfin il est à souhaiter que soient relancées certaines autres associations naguère bien vivantes et entrées en sommeil, comme Pontcharra, Thionville etc.. D'autres associations sont envisageables autour d'un monument (pacifiste-humaniste), républicain (colonne de Juillet) ou d'un personnage historique, « statufié » ou non, mais qui nous intéresse ; il faut évidemment se renseigner sur ce qui est susceptible d'exister déjà « en dehors de nous »...

5 - Se prononce pour que, comme il est d'usage, la présidence nationale à venir soit confiée à un des membres du bureau élu par un vote interne au dit bureau ; l'actuel président ne représentera pas sa candidature.

6 - Souhaite que soit menée à bien par la FNL-M l'édition d'un ouvrage reprenant le maximum de discours les plus significatifs prononcés par les maires lors des inaugurations des monuments, pacifistes.

Pierre Roy, président de la FNL-M

Irelp

Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée

Gestionnaire de la Bibliothèque d'Entraide et Solidarité

204, rue du Château des Rentiers 75013 Paris

e-mail : irelp@laposte.net

L'Assemblée Générale de l'IRELP se tient traditionnellement pendant le congrès national de la Libre Pensée, et rassemble l'ensemble des congressistes. Cette année, le congrès de la FNLP se tenant de manière virtuelle en raison de la pandémie et de ses conséquences, l'IRELP est donc conduit à prendre des dispositions analogues pour son AG annuelle. Ce faisant, la recherche d'une formule permettant l'exercice d'un libre débat se traduit par la mise en place d'un forum "AG IRELP 2020".

Dans le souci que cette formule ne pose de problème à aucun congressiste le paramétrage de ce forum permet une très grande simplicité d'utilisation.

Qu'est-ce qu'un forum ?

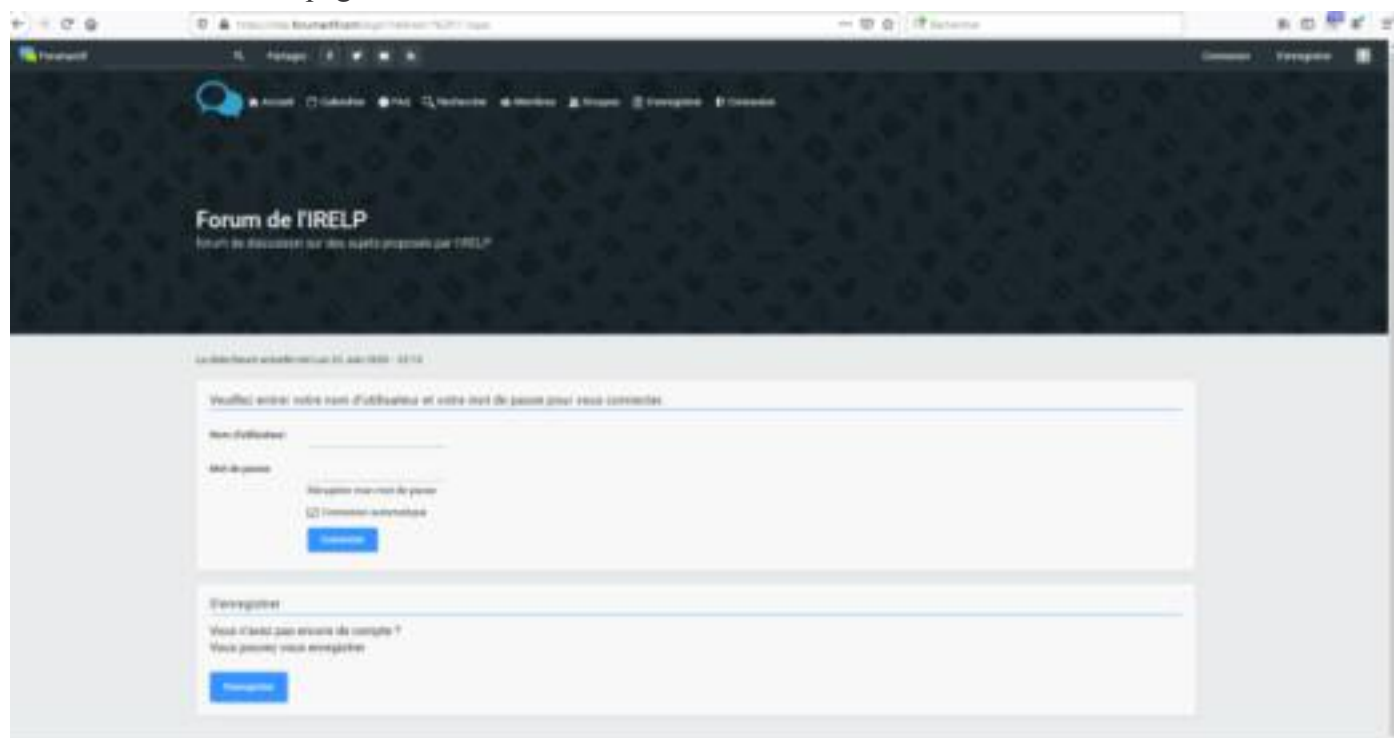
ce n'est rien d'autre qu'une messagerie identique en quasiment tous points à celle que chacun utilise couramment, à la seule, mais très importante particularité que le contenu des messages échangés doit respecter scrupuleusement le "sujet" dudit forum.

Comment accéder à ce forum et comment l'utiliser ?

1. l'accès se fait depuis un navigateur internet, en cliquant simplement sur ce lien (ou en le copiant) :

<https://irelp.forumactif.com/login>

on accède alors à cette page :



2. s'identifier, en utilisant ces codes : Nom d'utilisateur : AG-IRELP-2020

Mot de passe : Lorulot2020

Contribution de la LP 91 à la discussion pour le Congrès national

Notre Fédération partage sans réserve l'orientation définie par nos derniers Congrès nationaux et impulsée par les instances de la FNLP. **La mise en œuvre de cette orientation d'ouverture a fait de la Libre Pensée en Essonne une organisation connue et reconnue**, y compris par la presse départementale par l'intermédiaire de journalistes avec lesquels nous avons su nouer de bonnes relations.

Nous pouvons nous appuyer sur la mobilisation réussie du Rassemblement du 9 décembre 2018 devant la Préfecture de l'Essonne : une quarantaine de participants, adhérents LP 91, militants syndicalistes, laïques... tous unis pour dire « Ne touchez pas à la loi de 1905 ! ». Une délégation de 3 camarades, dont un militant laïque associatif, a été reçue par le représentant du Préfet. Un compte rendu de l'entrevue a été fait. Tout cela était positif.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises (lettres au Rectorat, à la DASEN, au Préfet, communiqué public...) **pour faire respecter les principes de neutralité et de laïcité suite à l'implantation d'une aumônerie dans le collège et le lycée d'enseignement public à Limours**. Toutes nos démarches et un dossier complet ont été transmis aux associations laïques, aux syndicats d'enseignants, aux associations de parents en vue d'agir en commun. Le syndicat FO du second degré est intervenu auprès de la DASEN et nous avons pu nouer des contacts avec les conseillers d'opposition de Limours qui avaient publié un article dans le journal municipal dénonçant ces atteintes à la laïcité. Nous poursuivons notre action pour faire cesser les agissements propagandistes de cette aumônerie et contester la légitimité de son implantation même si on nous y oppose la circulaire Monory. Notre communiqué a d'ailleurs trouvé écho dans un article de la presse départementale où la LP 91 est citée en référence.

Il en a été de même pour **notre communiqué dénonçant comme nulle et non avenue la « Charte de la laïcité et des valeurs républicaines »** adoptée à l'unanimité, opposition comprise, par le Conseil départemental de l'Essonne en 2019. Cette Charte, comme l'a analysé la Commission laïque de la FNLP, va encore plus loin que les autres Chartes similaires avec un appel à la délation et des exigences en direction des fonctionnaires territoriaux contraires à leur statut.

Nous avons pu nouer des contacts avec la responsable du Mouvement de la Paix à propos de la campagne contre le SNU. Nous avons d'excellentes relations avec l'ARAC 91 qui a contribué, avec l'affrètement d'un car en commun, au **succès de l'inauguration du monument aux Fusillés pour l'exemple de Chauny**, et avec les maires et des élus locaux de Marcoussis et de St Germain les Arpajon, communes qui ont participé au financement du monument et qui étaient représentées en nombre à Chauny.

Concernant le fonctionnement de notre Fédération, le Bureau composé de 8 camarades se réunit régulièrement tous les premiers jeudis de chaque mois pour faire le point de nos initiatives et mettre en œuvre les actions à entreprendre. Le Bureau du mois d'avril s'est tenu en audioconférence et celui de juin en présentiel. Les comptes rendus envoyés après les réunions servent de base pour le suivi de nos activités.

Notre bulletin départemental trimestriel, La Raison 91, s'efforce de rendre compte en priorité de nos actions et initiatives au niveau départemental et comporte une rubrique « Ainsi va l'Essonne » traitant des informations locales. Un débat

a été amorcé avec la publication d'un article sur le « changement climatique » et le rôle du GIEC que nous a transmis un adhérent retraité du CEA. D'autres contributions doivent suivre.

Pendant le confinement, nous avons fait parvenir notre bulletin par voie internet et dès que cela été possible, il a été imprimé et envoyé à nos adhérents et correspondants. Nous avons également profité de cette période pour collecter une quinzaine de cotisations en retard.

Les adhérents sont régulièrement informés des initiatives de la FNLP, les communiqués nationaux les plus importants leur sont transmis. Plus de 2 adhérents sur 3 sont abonnés à La Raison, 1 sur 3 est abonné à l'Idée Libre, même proportion pour l'achat du livre sur l'Histoire de la Libre Pensée... Plusieurs de nos adhérents ont des responsabilités dans l'IRELP ou participent à ses activités.

Nous allons poursuivre résolument nos démarches pour parvenir à nouer contact avec les organisations qui se réclament de la défense de la laïcité et de la loi de 1905 (LDE, LDH notamment) et leur proposer d'engager des actions communes sur les questions locales comme nationales. Pour autant, nous n'abandonnons pas nos propres actions !

Nous allons tenir dès que possible une réunion-débat publique avec Jean-Pierre Moisset auteur d'un ouvrage sur le financement des cultes, réunion prévue en avril-mai que nous avons dû reporter en raison du confinement. Cette réunion ouverte doit être l'occasion d'élargir encore notre audience auprès de nos contacts laïques. Nous avons l'expérience d'une réunion ayant pour thème la Loi de 1905 coorganisée avec les LFI de Dourdan qui a regroupé une cinquantaine de participants.

Pour toutes ces raisons, la LP 91 a approuvé à la quasi-unanimité les rapports moral et d'activités présentés par la Fédération nationale.

Point de vue, images du monde

1°)- A propos du débat sur la question de la décroissance :

Il est tout à fait normal et positif que le débat entre libres penseurs s'engage sur la formulation caractérisant comme « *réactionnaire* » ou pas cette idéologie. On peut débattre jusqu'à plus soif sur ce qu'est ou n'est pas l'écologie, qu'il faut distinguer de l'écologisme et surtout des écologistes. Le libre penseur, par définition, doit se méfier instinctivement des effets de mode, produits de la pensée unique et de la bien-pensance.

On nous avait promis le triomphe des écologistes aux élections municipales, et qu'il fallait s'adapter à cette nouvelle donne, force est de constater qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, que les vieux « *appareils* » politiques ont encore de beaux jours devant eux et qu'ils ont plutôt bien résisté. Ce n'est pas une joie, c'est un fait.

Ainsi donc, pour les tenants de la décroissance, l'Humanité produirait trop et cela nuirait à la déesse de la Nature devant qui il faudrait se prosterner. Je pense exactement le contraire. L'Humanité ne produit pas trop, mais pas assez au contraire. Elle produit

mal, n'importe comment et pour satisfaire des besoins financiers et capitalistes, cela c'est une réalité incontournable.

Mais comment peut-on dire, alors que des millions et des millions d'êtres humains à qui il manque les choses essentielles pour satisfaire leurs besoins élémentaires meurent littéralement de faim dans le monde, que la solution serait de produire moins? Produire autrement, oui, pour d'autres buts, encore oui, mais certainement pas moins.

L'Humanité crève, le monde agonise et la nature est détruite parce que sont au pouvoir des gens pour qui ne comptent que leurs profits. Les moyens de production sont depuis un siècle consacrés essentiellement à la destruction, les lobbys militaro-industriels imposent leurs volontés pour accroître leurs profits.

À moins de rejoindre les thèses sur la surpopulation. Pour eux, il faudrait moins d'êtres vivants sur terre. Curieusement, les mêmes qui revendiquent cela, s'alarment à chaudes larmes sur la disparition des espèces ; visiblement l'espèce humaine n'a pas droit à la même considération. Le Mal viendrait donc, par essence, des êtres humains qui se multiplient pour se préserver. C'est une conception totalement religieuse qui déifie la nature et diabolise l'humain.? *Explication please.*

Je constate aussi, sans pour autant faire d'amalgame ; que le capitalisme productif est passé en plusieurs décennies à un capitalisme spéculatif et purement financier. La décroissance peut être aussi utilisée par lui pour justifier les fermetures de sites de production, pour mieux accroître la bulle spéculative d'une économie qui repose de moins en moins sur la production de biens matériels qui visent à satisfaire les besoins réels de la population. Qu'il y ait une production pour des objets de consommation, complètement inventés pour le profit, est une chose, cela ne veut nullement dire qu'il y aurait par principe une surproduction qu'il faudrait diminuer.

Quitte à me faire vouer aux gémonies, je persiste à penser que l'Humanité est faite pour dominer toujours la nature en veillant à la respecter quand il le faut. Je ne suis pas du genre à m'agenouiller devant les tsunamis, tremblements de terre, inondations, catastrophes naturelles. C'est aussi cela la nature.

2°)- Sur la périodicité des congrès nationaux de la Libre Pensée :

Le conservatisme en matière d'organisation est un rocher que **Sisyphé** n'a pas fini d'empoigner. Nous sommes confrontés à un problème que nous évoquons depuis plusieurs années, les petites Fédérations départementales de la Libre Pensée participent de moins en moins aux congrès nationaux, car elles n'ont pas assez de moyens financiers pour défrayer un délégué.

Faut-il laisser faire et accroître une fracture démocratique interne à la Libre Pensée ou essayer de trouver des solutions ? Il n'y a pas de solution miracle qui réglerait le problème. La CAN soumet la proposition d'un congrès tous les deux ans et la création de la réunion d'un Comité général tous les deux ans pour permettre aux petites Fédérations de se réinsérer dans le débat interne.

Ce n'est certes pas la panacée universelle, mais il faut bien essayer quelque chose. Ceux qui ne sont pas favorables à cette proposition, et c'est leur droit le plus strict, peuvent-ils ne pas se limiter à dire « *ce n'est pas démocratique un congrès tous les deux ans, la démocratie est annuelle ou elle n'est pas* ». Peuvent-ils nous donner un conseil, un avis, une proposition pour essayer de régler cette question ?

Pour mémoire, si la démocratie, c'est un congrès tous les ans, alors les Confédérations CGT et FO qui font leur congrès tous les trois ans, ne sont pas démocratiques ?

Et le parti nazi allemand (NSDAP) et le RNP de **Marcel Déat** qui faisaient le leur tous les ans étaient démocratiques ?

La démocratie, c'est souvent une forme, mais le plus souvent, c'est surtout un fonds et des principes mis en œuvre.

Christian Eyschen, membre de la CAN

Contribution de La Fédération de Haute-Garonne de la Libre Pensée

L'année 2019-2020 s'est ouverte par la journée du 28 septembre très importante pour la Fédération du 31. Le matin avait lieu le Rassemblement des Libres Penseurs du Grand Sud animé par **David Gozlan** et l'après-midi un colloque consacré à Jean Zay, *Jean Zay, "l'homme-République"*, organisé au Pavillon République de l'Hôtel du Département en collaboration avec le Conseil Départemental.

Ce colloque était animé par **Véronique L'Hôte**, avocate, et **Florence Thiburs**, secrétaire de la Libre Pensée 31, en présence de l'une des deux filles de Jean Zay, **Hélène Mouchard-Zay**, avec **Olivier Loubes**, professeur de chaire supérieure au lycée Saint-Sernin de Toulouse, David Gozlan, professeur d'Histoire et secrétaire général de la Libre Pensée, **Jean-Michel Ducomte**, avocat et ancien Président de la Ligue de l'Enseignement qui ont traité de différents aspects de Jean Zay, *"l'homme-République"*.

Plus de 200 personnes se sont pressées dans le pavillon République, la table de librairie n'a pas désempilé, on a enregistré 5 adhésions qui se sont concrétisées lors du Banquet « tête de veau » du 25 janvier 2020, où la participation a été plus élevée que d'ordinaire.

La Libre Pensée 31 était aussi présente sur l'Espace Vanini le 8 février 2020 pour l'hommage rendu chaque année à **Giulio Cesare Vanini**. Le 9 février 1619, le jeune penseur italien Giulio Cesare Vanini a été supplicié puis brûlé sur la place du Salin pour blasphème et athéisme. Il était dans ses écrits et ses recherches un précurseur des *Lumières*. La Libre Pensée s'est battue pour faire ériger la plaque lui rendant hommage ainsi qu'à **Étienne Dolet**, **Giordano Bruno** et **Michel Servet**, enseignants ou étudiants à Toulouse, et également victimes de l'obscurantisme religieux. **Pierre Gueguen** a rappelé dans son discours que la Libre Pensée ne revendique pas «un droit au blasphème», ce qui serait reconnaître un dogme religieux et l'institutionnaliser, mais qu'elle se prononce pour une totale liberté d'expression et de critique des religions.

Le 3 Mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, La Libre

Pensée 31 a présenté un spectacle intitulé « Presqu'une *Conférence Episode 1 Maria Deraismes* », portrait théâtralisé en épisodes avec des interventions du public et une discussion en bord de scène dans le cadre du projet **FHOEMME**.

Ce projet a pour objet de faire découvrir et partager les personnalités et les combats de femmes libres-penseuses. A l'occasion de ce projet, un atelier d'écriture s'est développé dans un quartier défavorisé de Toulouse, donnant naissance à un dialogue avec des femmes et des jeunes de ce quartier et débouchant sur la participation surprise, lors de la représentation, d'un poète slameur, **Fayçal**

L'Épisode 1 était consacré à **Maria Deraismes**. En voici la présentation : « *Née en 1828, Maria Deraismes conférencière, journaliste, écrivaine, dramaturge, artiste, a consacré sa vie au combat pour l'égalité juridique des femmes et des hommes. Une traductrice-artiste de la génération sitcom propose une lecture personnelle contemporaine de ses écrits en utilisant vidéo, théâtre et danse.* »

L'Assemblée Générale du 27 juin 2020 a approuvé les rapports nationaux. Une discussion s'est engagée autour de la phrase du rapport d'activité (p 12) : « *Faire de la question de la lutte contre la décroissance notre cheval de bataille.* » La discussion fait ressortir que la formulation mérite d'être développée. Il apparaît nécessaire d'organiser une conférence, par exemple avec **Jean-Sébastien Pierre**, pour débattre de cette question.

La croissance est-elle un progrès qui permet l'amélioration des conditions de vie des hommes grâce aux découvertes scientifiques, techniques et médicales ? Que recouvre le dogme de décroissance ? Est-ce qu'il permet d'envisager un monde plus juste et de combattre pour la survie de l'Humanité ? Est-ce qu'il n'ouvre pas la voie à un recul des acquis de civilisation ?

A propos du Congrès mondial AILP sur l'enseignement une proposition de contribution.

Le combat pour la conquête des droits des femmes, la lutte politique pour la République à partir de 1870 se déploient simultanément avec l'idée laïque dont le point fort sera la Séparation des Eglises et de l'Etat. Des institutrices particulièrement actives vont porter ce double combat laïque et féministe où se développe le combat pour l'instruction des filles à égalité avec celle des garçons et en dehors des institutions religieuses.

La question à l'Etude 2020

La Fédération de la Haute Garonne qui organise un colloque « *Les Lumières de l'Autre Rive* » en février 2021 pourrait à cette occasion **par le biais de l'émission Radio Mon País** organiser un débat avec intervenants.

Service National Universel

Les réunions prévues durant le confinement sont reportées en septembre et octobre et avec elles le projet de création d'un collectif contre le SNU en Haute Garonne. Nous cherchons à organiser une émission sur **Radio Mon País** sur le sujet à la rentrée avec les organisations syndicales et d'éducation populaire (11 septembre), afin de poursuivre le travail riche fait sur cette radio en collaboration avec de nombreuses organisations.

Contribution du Groupe Fernand Pelloutier/ LP 78 au congrès de la FNLP 2020.

La lutte contre l'obscurantisme exige la lutte contre la finance privée mondialisée

Être anticapitaliste, c'est la moindre des choses pour la Libre Pensée. Cette exigence découle de l'idéal des Libres penseurs « *une société libre sans exploitation ni tyrannie* ». En 2020, la liberté totale de conscience inscrite dans la loi de 1905 constitue le fondement de toutes les libertés collectives et est une condition indispensable à la lutte contre les préjugés, les idées reçues, le dogmatisme et l'ignorance.

Le congrès aura à avancer sur le règlement des raisons de la stagnation du nombre d'adhérents et les moyens à mettre en œuvre pour lui assurer un développement significatif. Pour y répondre, deux questions doivent être posées:

- A quels besoins des citoyens devons-nous répondre ?
- Nos initiatives correspondent-elles sur le fond et dans la forme à ces besoins ?

A chaque initiative gouvernementale correspond une restriction des libertés collectives comme celle du droit de manifester remise en cause par la violence d'Etat. La liberté de conscience individuelle sans la liberté collective d'expression n'a plus de sens. La défense de la loi de 1905 concentre cet enjeu essentiel.

Partout dans le monde le système économique actuel, appelé mondialisation, génère, de la part des puissants, violence et restriction des libertés. Sur le plan économique le critère dominant est l'exigence pour la finance privée d'une rentabilité financière du niveau de la spéculation qui expulse toute prise en compte des besoins humains.

Ainsi s'est instaurée la dictature des marchés financiers, celle du « Dieu Argent » et du « Roi Dollar »

Les dirigeants des sociétés supranationales ont modifié le vocabulaire et instauré la pensée unique, qu'il est strictement « *interdit* » de contester sous peine, d'être interdit d'antenne ou d'être qualifié de « radicalisé ».

Il revient à la Libre Pensée de dénoncer les horreurs générées par les propriétaires de la finance privée mondiale qui font partie d'un cercle restreint de personnalités, membres des sommets de l'Etat dans leurs pays ou dirigeants de multinationales, hors de portée des cours de justice et de la sanction des peuples, vivant dans l'impunité totale permise par leur richesse immense produite par la spéculation.

Cette prise en compte doit apparaître clairement dans notre revue **La Raison**. A l'époque de la mondialisation, tous les médias appartiennent aux différentes sociétés supranationales disposant ainsi des moyens de masse pour manipuler l'opinion. La liberté est certes un idéal, mais la restriction de celle-ci a toujours pour conséquence l'aggravation de l'ignorance, condition de la surexploitation.

La Libre Pensée n'est pas un courant d'opinion, c'est une méthode qui doit aider chaque citoyen à pouvoir user totalement de sa raison en ayant à sa disposition des éléments fiables et vérifiés. Or les instituts économiques ouvriers ont quasiment disparu

depuis le tournant de la rigueur. Nous soutenons la proposition de la création par la Libre Pensée d'un *Observatoire de l'état social de la population* pour aider à la connaissance nécessaire aux combats d'émancipation.

La Libre Pensée est totalement concernée par la lutte contre les dogmes économiques et notamment celui visant à faire croire qu'il n'y a pas d'autre système économique possible que le capitalisme.

Le 3 juillet, M. Macron a donné les axes de son nouveau gouvernement et a réaffirmé une fois de plus qu'il ne changera pas sa politique !

Ce qui a été exprimé par les *Gilets Jaunes* et par tout le monde est d'imposer la satisfaction des besoins humains : se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, se soigner. Le droit aux soins ? Les Hôpitaux qui faisaient la fierté de ce pays ont été démantelés. Dès le début de l'épidémie les autorités sanitaires ont été dans l'incapacité de protéger.

La priorité, doit être les besoins humains, pas ceux des ultra-riches qui estiment que c'est le roi dollar qui doit diriger l'économie. Comme l'a dit l'un d'entre nous, avec ce gouvernement : « *tout est fait pour contrôler la population, rien pour contrôler la finance.* »

Développer la Libre Pensée organisée nécessite de se mettre ouvertement au service de l'émancipation, de la libération de l'exploitation et de la tyrannie.

Sur qui pouvons- nous compter pour cela ? Sur personne car il n'y a plus actuellement de force politique qui ait le courage et l'audace d'emprunter les chemins de la démocratie, et dans le même temps nous pouvons compter sur les peuples, tous déjà en révolte contre ce système destructeur. Notre Fédération doit faire appel aux meilleures qualités de dévouement et de liberté des honnêtes gens.

Contribution de la Fédération de la Gironde

Interviewé dans **Sud-Ouest**, le 14 juillet, à la question « *Vous êtes favorable à la décroissance ?* » Pierre HURMIC, nouveau maire de Bordeaux, répond : « *Je suis pour la décroissance du gaspillage ou de l'utilisation des zones naturelles. Mais je suis pour la croissance des activités économiques décarbonées. Je suis proche d'Edgar Morin : le bien-être doit croître, la surconsommation et le gaspillage doivent décroître.* »

Dans le même journal, le 19 juillet, à propos du livre d'**Edgar Morin** « *Changeons de voie, les leçons du coronavirus* », le journaliste écrit : « *selon lui, il ne s'agit pas d'opposer croissance et décroissance, mais d'encourager la croissance utile, liée aux produits essentiels, et la décroissance nécessaire, pour tout ce qui peut apparaître accessoire* ».

La soi-disant « *vague verte* » du second tour des élections municipales est donc l'occasion de mettre à l'ordre du jour « *la décroissance* ». Pseudo vague verte parce que l'authentique vague visible est d'abord celle des abstentions (pas seulement dues au *Covid19*), et que la plupart des nouveaux maires « *verts* » des grandes villes l'ont été sur des listes d'union des gauches et non des listes écolo. N'en doutons pas les questions « *écologiques* » vont être utilisées par ministres et médias pour détourner la population, et en particulier la jeunesse, de nombre de vrais problèmes posés par la politique de ce gouvernement.

Dans la discussion qui s'est ouverte lors de l'AG de préparation de ce congrès, nous avons entendu plusieurs positions autour de cette question de la décroissance. Si les uns pensent que la décroissance est un concept réactionnaire, au vu de ses origines vaticanes (les premières théories décroissantes à bénéficier d'un soutien médiatique apparaissent en 1968 au sein du **Club de Rome**, regroupant entre autres de grands industriels), et de l'usage que cherche à en faire le capitalisme aujourd'hui, d'autres pensent que la décroissance n'est pas nécessairement réactionnaire, et en tout cas que tous les décroissants ne sont pas des réactionnaires, qu'il faut discuter avec eux.

Certains « *décroissants* » se considèrent « *progressistes* », et pensent même que la décroissance relève du combat contre le capitalisme. « *Il y a aussi des décroissants matérialistes, rationalistes, anticapitalistes, qui bataillent nuit et jour contre les cléricaux comme Pierre Rabhi et qu'on devrait encourager au lieu de les accabler en ressortant les tartes à la crème du MEDEF ou des staliniens sur «le retour à l'âge de pierre»* » écrit un adhérent. « *Au moment où le monde menace de basculer dans une crise économique terrible avec son lot de fermetures d'entreprises et de restructurations, les représentants du grand capital veulent nous convaincre que ce n'est pas le capital qui est en cause, mais la croissance, que ce ne sont pas les rapports de production capitalistes qui sont à la base, mais que c'est l'homme qui représente un danger pour l'homme* » écrit un autre. Enfin un autre adhérent indique que « *s'il devait y avoir cheval de bataille autour de la décroissance en aucun cas cela pourrait être un cheval de Troie (et de division), car le fondement de la Libre Pensée demeure dans la lutte contre tous les obscurantismes et notamment religieux et actuellement pour le maintien de la loi de 1905.* »

Le débat est lancé. Tous les camarades ont donc considéré qu'il s'agissait d'une vraie discussion de fond que nous devons mener. Notre méthode est celle du libre examen. Dans une organisation comme la nôtre s'agrègent des militants d'origine diverses, combattant ensemble pour la liberté de conscience, et donc contre tous les dogmes, et pas seulement en matière religieuse.

Après discussion, la Fédération de la Gironde considère donc, avant que l'on ne fasse éventuellement « *du combat contre la décroissance notre cheval de bataille* », qu'il faut **commencer par ouvrir la discussion** et que s'ouvre une tribune libre sur la décroissance. Ce qui permettra la libre expression des positions de chacun dans le débat démocratique.

L'enjeu est d'importance, le chantier ne l'est pas moins.

Christian Baqué, Président de la Fédération de la Gironde

LIBRAIRIE

Michel Éliard

Entre mémoire et oubli



Les Éditions de la Libre Pensée



Entre mémoire et oubli

Mon ami et camarade **Michel Eliard** m'a demandé de rédiger une préface à ce qu'on pourrait appeler ses mémoires. C'est bien volontiers que je me suis attelé à lire son ouvrage. Je n'ai pas été déçu, loin s'en faut. Ce fut un moment de vrai plaisir.

Tout d'abord, je partage avec Michel d'être Normand. Mais lui est de la Basse (La Manche) quand je suis de la Haute (l'Eure) avec un soupçon de Seine-Maritime. Ma mère est de l'Eure et mon père doit à son grand-père du sang normand. Celui-ci s'est marié au Havre. Il avait fait la Commune de Paris au 34^e Bataillon de la Garde fédérée (Clichy-Batignolles) et condamné au Conseil de guerre à 5 ans de bagne à l'Île de Ré et interdit de séjour en Région parisienne. Il a donc convolé alors avec une normande.

C'est pourquoi quand Michel parle du paysage normand, cela me parle. Je ressens les mêmes effluves, les mêmes odeurs, la même nostalgie. Le récit ainsi conté m'a fait irrésistiblement pensé à **Henri Vincenot** quand il parle de « *sa Bourgogne* », c'est le même amour de la campagne. On vient tous de là et on y retournera tous, comme on dit.

Son récit est très vivant, très vrai. La scène où sa mère tue le poulet, m'a rappelé comment ma mère, une paysanne, faisait. Je croyais la voir, car elle faisait de même. Et je ressentais la même chose que Michel, cela me « *foutait un peu les pétoches* » et je n'aimais pas cela. Je n'aurais pas voulu être à la place du poulet.

J'aime aussi le déroulé du récit basé sur des allers et retours permanents entre le passé et le présent. C'est un style que j'affectionne quand je lis des polars ésotériques. Mais dans ce cas précis, c'est du matériel et du rationnel pur jus.

Cela permet de voir comment les choses ont évolué et rarement en bien du point de vue de la condition des travailleurs, des enseignants et des étudiants. Et cela illustre bien la formule de **Victor Hugo** dans *Les Châtiments* : « *ceux qui vivent sont ceux qui luttent* ». Car le combat militant est présent à chaque page de l'ouvrage de Michel.

Le combat est aussi dans ses analyses de **Max Weber** et de **Pierre Bourdieu**. Cela sera bien utile à de nombreux lecteurs. Pour Bourdieu, il le ramène sur terre et l'atterrissage est brutal, mais salutaire !

L'action est encore là dans les pages qui racontent la grève générale de mai-juin 1968. Et oui, la grève générale et non les « *événements* » comme l'écrivent si souvent les plumitifs aux ordres. La classe ouvrière est bien le moteur de l'Histoire, comme le racontent les pages sur la *Révolution des Œillets* au Portugal. Et au Portugal, comme en France, il n'est pas si facile aux tenants du maintien de l'ordre du Vieux-Monde

de faire tourner la roue de l'Histoire à l'envers.

La *Résistance* appelle toujours à un moment la *Reconquête*. Et souvent, elle a bien creusé la vieille taupe de **Marx**.

Bien entendu, le vice-Président d'honneur de la Fédération nationale de la Libre Pensée ne pouvait pas mentionner avec force son activité dans la Libre Pensée, sa « *deuxième université* », comme il l'écrit. L'auteur y a consacré beaucoup d'énergie et de talent et cela a beaucoup apporté à notre « *vieille maison* », comme un coup de jeune.

Sa relation du colloque de l'**Institut de recherche et d'Etude de la Libre Pensée** (IRELP) sur les 160 ans de la Libre Pensée m'a tiré un grand sourire quand il mentionne **Jean-Marc Schiappa**, **Marc Blondel** et moi-même. Ce fut un peu la Rencontre du Troisième type. Mais qui était-il ce troisième homme (**Orson Wells**, peut-être ?)

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur ce livre, mais ne dissuadons pas le lecteur par une présentation trop exhaustive. C'est la vie racontée d'un homme ouvert au monde et qui explique pourquoi la question de l'école est au centre : l'instruction pour émanciper et briser les chaînes de l'oppression et de l'ignorance.

J'aime beaucoup cette chanson de **François Béranger** « *Tranches de vie* ». Cela pourrait être le titre du livre de Michel Eliard.

Bonne lecture.

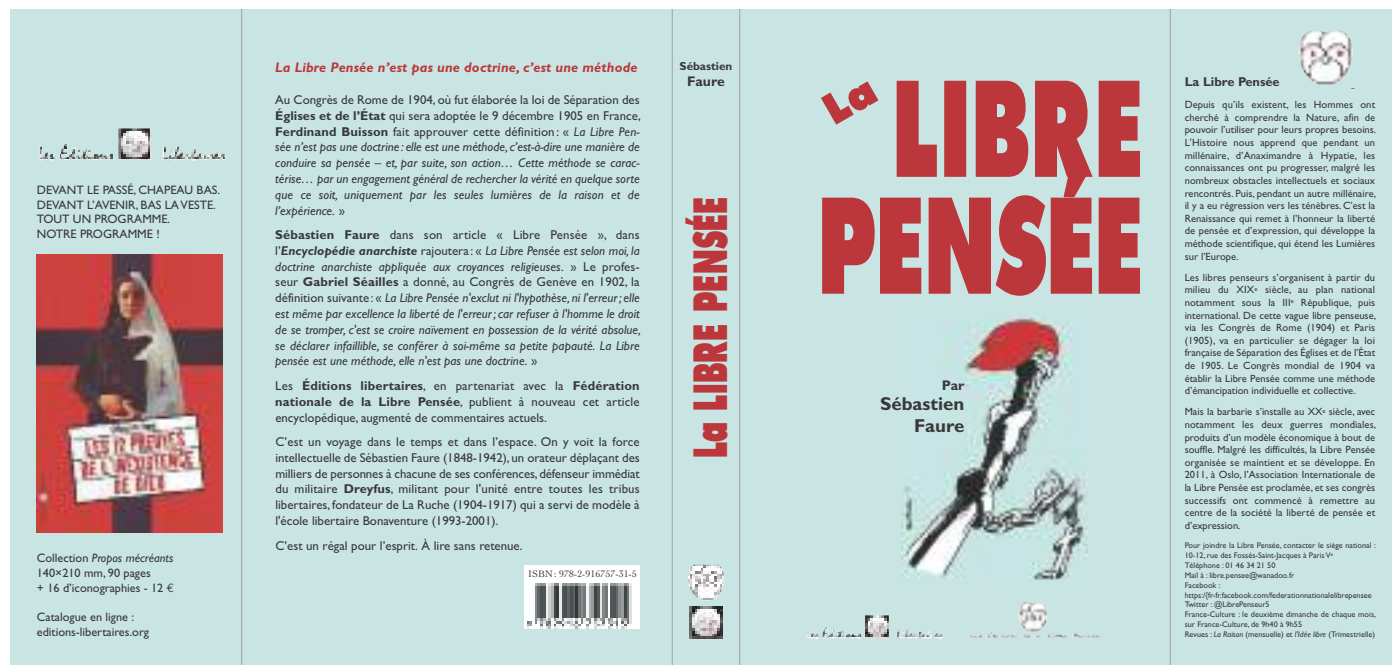
Christian Eyschen

***Entre mémoire et oubli* par Michel Eliard - Editions de la Libre Pensée - 168 pages dont cahier photos de 30 pages - 12 euros + 6.35 euros de frais de port.**
[A commander à la librairie de La Libre Pensée](#)

Un ouvrage exceptionnel !

La Libre Pensée par Sébastien Faure

La Libre Pensée et les Editions libertaires viennent de publier un livre qui fera date :



Il est vendu 10€ en prix public, et 7€ aux Fédérations départementales de la Libre Pensée. Les frais de port étant de 3,90€ pour un exemplaire, cela est prohibitif à bien des égards. Aussi, nous suggérons aux Fédérations de le commander rapidement au siège de la Libre Pensée avec le paiement correspondant et de venir prendre leur commande au Comité général (si sa création est adoptée par le Congrès virtuel) du 24 octobre 2020. Cela vous évitera les frais postaux.

De nombreux textes illustrent le propos lumineux de Sébastien Faure (Jean-Marc Raynaud, Jean-Marc Schiappa, Alain (Georges) Leduc, Christian Eyschen). Nous publions ci-dessous la postface qui pourra vous éclairer utilement.

Postface par Christian Eyschen

Plus les libres penseurs d'aujourd'hui travaillent sur la notion de « Libre Pensée », plus ils retrouvent les traces qu'ont laissés leurs aînés avant eux. Sans le savoir, ni même parfois le vouloir, ils empruntent le même chemin, retrouvent les mêmes arguments, développent les mêmes analyses.

Il y a une totale continuité sur le fond et sur la forme entre les différentes générations de libres penseurs. La vie a apporté la meilleure réponse à nos détracteurs. Nous pourrions emprunter la formule de Bernard de Chartres reprise par Jean de Salisbury : « Nous sommes comme des nains juchés sur des épaules de géants, de telle sorte que nous puissions voir plus de choses et de plus éloignées que n'en voyaient ces derniers. Nous voyons ainsi davantage et plus loin qu'eux, non parce que notre vue est plus aigüe ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent en l'air et nous élèvent de toute leur hauteur gigantesque. »

L'article de **Sébastien Faure** sur la Libre Pensée dans *l'Encyclopédie anarchiste* est d'une brûlante actualité. Mieux, on dirait qu'il a été écrit aujourd'hui par les animateurs actuels de la **Fédération nationale de la Libre Pensée**. Sans connaître totalement ce texte fondateur, nous avons pu écrire quasiment la même chose dans un passé récent. C'est extraordinairement frappant.

Nous avons constitué **l'Association internationale de la Libre Pensée**, l'Internationale libre penseuse, à Oslo le 10 août 2011, sur le modèle de **l'Association internationale des Travailleurs**, la célèbre AIT, la Première Internationale. En lisant Sébastien Faure, nous retrouvons exactement les mêmes préoccupations, les mêmes interrogations, les mêmes solutions. Là aussi, c'est extraordinairement frappant.

Maux pour maux, mots pour mots

L'ennemi que combat la Libre Pensée, hier et aujourd'hui, est toujours le même. Il peut parfois changer de forme et de nom, c'est toujours l'obscurantisme, le dogme, l'oppression, le monothéisme qui se dressent face à l'Humanité qui veut son émancipation.

Gustave Flaubert dénonçait déjà les curés qui voulaient « *expliquer l'incompréhensible par l'absurde* » et le philosophe normand **Alain** donnait la solution : « *Le progrès se fait par l'individu pensant et non par l'individu bêlant.* » Ce qui était, sous une certaine forme, ce qu'on prêtait à **Odin** : « *Parle à profit ou tais-toi* ».

La religion, contre laquelle se dresse la Libre Pensée, a toujours été un facteur du maintien de l'oppression, de l'iniquité et de l'injustice. Le véritable fondateur du Christianisme, **Saül de Tarse**, connu plus tard sous le nom de « *saint-Paul* », n'écrivait-il pas : « *Car je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas.* » (**Romains - 7,19**).

Il faut bien poursuivre de curieuses besognes pour avoir un raisonnement aussi torturé. *Je pourrais faire le bien, mais je fais le mal pour vous montrer ce qu'il ne faut pas faire !* C'est du niveau de la cour de récréation de la maternelle. C'est du même acabit que « *Dieu* » qui pourrait éviter le mal et qui permet à **Adam** et **Eve** de commettre le péché originel. Curieux parents, curieuse pédagogie familiale qui fait le mal à la place du bien et qui punit ceux qu'ils ont conduits à la faute.

Depuis des siècles, l'Humanité en lutte se dresse contre ce fatras obscurantiste. Le **Curé Meslier** dans son fameux « *Testament philosophique* » avait déjà réglé ses comptes avec ce catéchisme :

« **Question : Quel est l'opposé de la philosophie ?**

Réponse : La Théologie, qui se divise aussi en trois branches à savoir : l'Amour du préjugé, la Foi sur parole et le Fanatisme.

Q : Où l'Eglise a-t-elle pris l'idée des sept péchés mortels capitaux ?

R : Dans son propre giron. En effet :

Rien de plus orgueilleux qu'un Capucin.

Rien de plus avare qu'un vieux Prêlat.

Rien de plus luxurieux qu'un Carme.

Rien de plus envieux qu'un jeune Prêtre.

Rien de plus gourmand qu'une Nonne.

Rien de plus colère qu'un Pape.

Rien de plus paresseux qu'un Chanoine.

Q : Pourquoi prie-t-on pour les morts ?

R : Pour avoir l'argent des vivants.

Q : Qu'est-ce que le Purgatoire ?

R : C'est le brasier qui fait bouillir la marmite du Pasteur, dont les ouailles fournissent le bois. »

Au-delà des mots, les faits

Le débat polémique qui oppose la Libre Pensée à l'Église n'est pas que pure rhétorique philosophique. Comme le rappelle **Saül Friedländer** dans son monumental ouvrage « *Les années d'extermination. L'Allemagne nazie et les Juifs (1939-1945)* », cette dénonciation de la Libre Pensée par les cléricaux a eu des conséquences : « *C'est un fait*, déclara le cardinal **August Hlond** (la plus haute autorité de l'Église catholique en Pologne), le 29 février 1936, *que les Juifs mènent la guerre contre l'Église catholique, qu'ils baignent dans la libre-pensée et forment l'avant-garde de l'athéisme, du mouvement bolchevik et de l'activité révolutionnaire. C'est un fait que les Juifs ont une influence corruptrice sur les mœurs, et que leurs maisons d'édition propagent la pornographie. Il est vrai que les Juifs fraudent, pratiquent l'usure et font commerce de prostitution.* » Après une telle déclaration, il pouvait jésuitiquement dire qu'il ne fallait pas frapper les Juifs. La belle affaire.

La voix était ainsi ouverte à des cléricaux comme **Pierre Teilhard de Chardin** qui, en pleine guerre de 1939-1945, pouvait écrire : « *Actuellement, les Allemands méritent de gagner, parce que, aussi mauvais et confus que soit leur esprit, ils en ont davantage que le reste du monde.* » Ironiquement, Saül Friedländer note « *cette saisissante intelligence des temps nouveaux* » ! Les six millions de Juifs assassinés ont dû apprécier « *l'esprit* » des nazis.

Nous avons inauguré le 6 avril 2019 à Chauny le Monument en hommage aux 639 Fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale. C'était le jour du centième anniversaire de la manifestation de la *vieille CGT* où 300 000 personnes avaient protesté contre l'acquiescement de l'assassin de **Jean Jaurès**. Au procès de **Raoul Villain**, le fondateur du « *personnalisme* » et de la revue *Esprit*, **Emmanuel Mounier**, donna un certificat de moralité à l'assassin.

Voici ce qu'il écrivait en octobre 1940 : « *Seule une révolution spirituelle et une rénovation institutionnelle de même ampleur que la révolution fasciste eussent pu, peuvent encore sauver la France de la destruction... L'Allemagne contre l'Occident, c'est Sparte contre Athènes, la dureté contre le bonheur* ». Et Mounier de prévoir la naissance d'une « *Europe autoritaire, pour avoir été trop longtemps une Europe libertaire.* » (in Saül Friedländer)

De biens curieuses convergences

Il est assez évident qu'aujourd'hui une vague de xénophobie antimusulmane (et surtout anti-arabe) se développe un peu partout. Des gens de partout sur l'échiquier politique déclarent haut et fort « *leur attachement à la laïcité* », attachement qui fait qu'ils voient des musulmans partout et des catholiques nul part. Le verbe est si haut qu'il cache mal l'hypocrisie si basse du propos.

Les affaires du voile et du burkini sont mises en avant pour stigmatiser des populations, comme au bon vieux temps de la Guerre d'Algérie. « *Musulmans, pas Français* ». La Libre Pensée a été auditionnée à plusieurs reprises, notamment par la **Commission Gérin/Raoult** (PCF et LR), sur cette question du voile. Notre Président **Marc Blondel** avait alors indiqué fermement que si l'objectif était l'émancipation des femmes, alors la stigmatisation et de la répression n'étaient pas les meilleurs moyens pour arriver au résultat.

Ce à quoi avait répondu un député hystérique : « *On s'en fout de leur émancipation, que les femmes voilées restent chez elles et nous foutent la paix* ». On a connu plus libérateur. Toute cette logique autoritaire a amené un débat sur la distinction « *sphère publique/sphère privée* ». Pour la Libre Pensée et les laïques authentiques, la sphère publique est celle des institutions et de l'administration en charge

de l'intérêt général. Tout le reste, même si c'est « *collectif* », est juridiquement de la sphère du privé.

Pour les xénophobes de droite comme de gauche, la sphère privée est celle du domaine de la famille. Cela ne dépasse pas la porte d'entrée. Votre liberté est donc confinée à votre appartement, et encore... Des députés ont ainsi proposé que les nounous qui reçoivent les enfants chez elles se voient appliquer la notion de « *laïcité* » dans leur propre appartement, où interdiction serait faite d'être voilées et de posséder le **Coran**. *Police partout, liberté nulle part*.

Du haut de leur ignorance abyssale, ces xénophobes ne se rendent pas compte qu'ils reprennent à leur compte la définition *Public/Privé* des nazis contre les Juifs. En effet, le III^e Reich prit un décret le 1^{er} septembre 1941 stipulant que tous les Juifs devaient porter *l'Etoile jaune* dans tout lieu public (« *défini comme tout endroit où l'on pouvait rencontrer des gens qui n'appartenaient pas au cercle familial.* ») (in Saül Friedländer)

En clair, la « *sphère publique* » pour les nazis, c'était tout à l'exception du cercle familial. C'est très exactement la position des xénophobes antimusulmans d'aujourd'hui. Que dans un cas, cela soit pour exiger le port d'un insigne « *religieux* » et dans l'autre pour l'interdire, c'est pourtant la même atteinte aux libertés individuelles et à la pleine et absolue liberté de conscience.

Il est donc plus qu'utile de se pencher sur le passé pour mieux comprendre le présent pour éclairer l'avenir. C'est là tout l'intérêt de republier cet article de Sébastien Faure sur la Libre Pensée paru dans *l'Encyclopédie anarchiste*.

Comment ne pas partager cette affirmation : « *Est donc libre-penseur quiconque, quelles que puissent être, d'ailleurs, ses théories et ses croyances, ne fait appel pour les établir qu'à sa propre intelligence et les soumet au contrôle de l'intelligence des autres. La Libre Pensée n'exclut ni l'hypothèse, ni l'erreur ; elle est même par excellence la liberté de l'erreur ; car refuser à l'homme le droit de se tromper, c'est se croire naïvement en possession de la vérité absolue, se déclarer infaillible, se conférer à soi-même sa petite papauté. La Libre Pensée est une méthode, elle n'est pas une doctrine, car elle ne se donnerait pour une doctrine qu'en se niant au moment même où elle s'affirme. Séailles dit encore : « Libre Pensée signifie libre examen, libre usage de la raison à ses risques et périls... » »*

Ils ont dit et bien dit.